

**DOCUMENT
D'INFORMATION**

Évolution et diversité des familles au Canada

Shelley Clark, Sarah R. Brauner-Otto et Mahjoubé AmaniChakani

JUIN 2024

Évolution et diversité des familles au Canada

Shelley Clark, Sarah R. Brauner-Otto et Mahjoube AmaniChakani

RÉSUMÉ

Au Canada, à l'instar d'autres pays à revenu élevé, les familles ont changé de façon importante au cours des dernières décennies. Les femmes ayant aujourd'hui moins d'enfants et étant moins susceptibles de se marier qu'auparavant, les ménages familiaux sont désormais plus petits et une proportion croissante d'enfants sont élevés par des parents seuls ou qui vivent en cohabitation. On observe une baisse des taux de divortialité, ce qui suggère que les couples qui se marient sont plus enclins à maintenir leur union. La décision de se marier ou d'avoir des enfants ainsi que le moment opportun pour s'y consacrer sont grandement influencés par les facteurs socioéconomiques et les valeurs culturelles en constante évolution. Certains groupes, notamment les personnes immigrantes, les minorités visibles et les Autochtones, adoptent des modèles distinctifs en matière de formation des familles. L'emplacement géographique façonne également les familles. Le Québec et le Nunavut se distinguent par des taux de cohabitation très élevés, et la fécondité au Canada est environ 50 % plus élevée en milieu rural qu'en milieu urbain. Ces transformations majeures, de même que ces importantes variations ont des répercussions considérables sur le bien-être des enfants et de leur famille. La compréhension de tels changements et de la diversité des modèles familiaux s'avère cruciale pour orienter l'élaboration de politiques sociales adaptées et efficaces en ce qui trait à la famille, à la santé, à l'éducation et au logement.

FAITS SAILLANTS

- Au cours des dernières décennies, le modèle familial « traditionnel », à savoir composé de deux parents hétérosexuels mariés avec enfants, est devenu moins courant, alors que l'on s'intéresse de plus en plus à la personnalisation de la vie conjugale en fonction des croyances idéologiques, des préférences personnelles et de la situation économique.
- De plus en plus de jeunes adultes ont tendance à retarder la formation d'une union, voire à y renoncer, et préfèrent demeurer célibataires.
- La population canadienne met au monde de moins en moins d'enfants et ces enfants sont élevés dans des structures familiales de plus en plus diversifiées.
- La riche diversité ethnique et culturelle du Canada ainsi que le nombre important de personnes immigrantes contribuent à diversifier les formes et les pratiques familiales.
- Le lieu de résidence a une incidence importante sur les structures familiales adoptées et la fécondité.
- Ces changements et ces différences au sein des familles ont des conséquences directes sur les soins et le bien-être des enfants, d'où la nécessité de se doter de politiques adaptées sur les plans social, éducatif, de la santé et du logement pour répondre à leurs besoins.

Introduction

Au Canada, comme dans d'autres pays à revenu élevé, les familles ont connu de profonds changements au cours des dernières décennies^{1, 2}. On y observe notamment une forte baisse de la fécondité qui se situe aujourd'hui bien en deçà du seuil de renouvellement de la population (à savoir 2,1 enfants par femme) ainsi qu'une plus grande

diversité d'unions ou de relations conjugales. Les adultes choisissent de plus en plus souvent de demeurer célibataires ou de simplement cohabiter avec leur partenaire plutôt que de se marier³. Ainsi, un nombre croissant d'enfants voient le jour et sont élevés en dehors du mariage.

Évolution et diversité des familles au Canada

Ce document d'information fait d'abord l'examen approfondi de l'évolution des familles au Canada au cours des 30 dernières années, en fonction de trois caractéristiques principales : 1) la fécondité, 2) l'état matrimonial et 3) la situation familiale des enfants. Puis il examine la diversité des familles parmi les divers groupes ethniques et immigrants au pays et selon l'emplacement géographique. Il présente enfin un examen des conséquences de tels changements sur les enfants. Une meilleure compréhension de ces tendances et modèles saura aider les organismes gouvernementaux à élaborer diverses politiques sociales et familiales, notamment en matière de droit de la famille, d'éducation, de santé et de logement.

Tendances dans l'évolution des familles au Canada

Jusqu'où ira la baisse des taux de fécondité?

Comme le montre la figure 1, on observe une baisse globale de la fécondité au Canada depuis le début des années 1990. En 1991, l'indice synthétique de fécondité (ISF) était de 1,72 naissance par femme⁴, puis il a diminué jusqu'en 2000, où il a atteint son niveau le plus bas (1,51). L'ISF a par la suite remonté à 1,70 en 2008. Depuis, il présente un recul continu, à l'exception d'une légère augmentation en 2021 liée au report des projets de procréation au cours de la période la plus critique de la pandémie de COVID-19. En 2022, l'ISF a atteint 1,33 enfant par femme, soit le niveau le plus bas jamais enregistré au pays.

La baisse de l'ISF est notamment liée au fait que les femmes ont aujourd'hui tendance à retarder le moment d'avoir des enfants. Bien qu'il ne s'agisse que de reporter la maternité à un âge plus avancé, on ne saurait dire si elles « rattraperont » en quelque sorte ce « retard » en ayant plus d'enfants au cours des années suivantes. L'indice synthétique de fécondité des cohortes (ISFC), contrairement à l'ISF, mesure la fécondité des femmes qui ont achevé leur cycle de fécondité et qui ne sont plus en âge de procréer (généralement des femmes âgées de 45 ans ou plus). L'ISFC est demeuré relativement stable chez les femmes nées entre 1963 et 1973, se maintenant à environ 1,8 naissance par femme⁵. On ne connaît pas encore le nombre d'enfants qu'auront les femmes nées après 1973, car elles sont encore en âge de procréer et sont susceptibles d'avoir d'autres d'enfants.

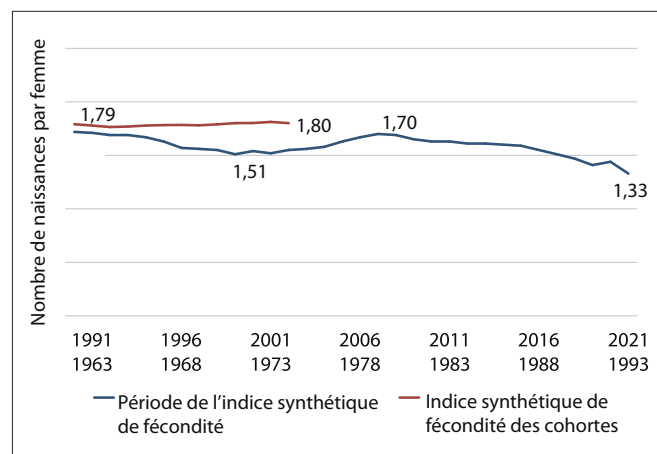
L'**indice synthétique de fécondité (ISF)** réfère au nombre d'enfants qu'aurait *hypothétiquement* une femme au cours de sa vie reproductive si elle connaissait les taux de fécondité par âge actuels.

L'**indice synthétique de fécondité des cohortes (ISFC)** représente le nombre moyen d'enfants que *mettraient au monde* des femmes nées une année donnée (ou dans une cohorte donnée) tout au long de leur vie reproductive (de 15 à 44 ans). Par conséquent, l'ISFC ne peut être calculé que pour les femmes âgées de 45 ans ou plus.

La **fécondité souhaitée** représente le nombre total d'enfants que les personnes interrogées *prévoient* avoir au cours de leur vie.

Néanmoins, le nombre d'enfants que les femmes prévoient avoir est en baisse depuis 2008. De plus, en 2022, alors que les femmes de 35 à 49 ans disaient souhaiter avoir en moyenne 1,58 enfant, les femmes plus jeunes, âgées de 15 à 24 ans, prévoyaient n'avoir que 1,35 enfant⁶. On peut donc s'attendre à ce que l'indice synthétique de fécondité des cohortes diminue également au cours des années à venir, à moins que les préférences des femmes en matière de fécondité ne changent.

Figure 1. Indices synthétiques de fécondité par période et par cohorte, Canada, 1991-2022



Source : Human Fertility Database. (2023). Max Planck Institute for Demographic Research (Allemagne) and Vienna Institute of Demography (Autriche). <http://www.humanfertility.org>

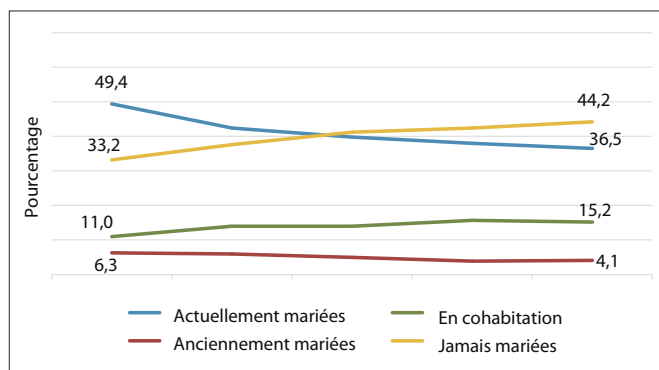
Évolution et diversité des familles au Canada

Qu'est-ce qu'une union? Mariage, cohabitation et vie de couple « chacun chez soi »

Au cours des dernières décennies, on a observé un recul important de la proportion de couples mariés au Canada⁷. Cette tendance est avant tout le reflet du nombre croissant de personnes qui choisissent de demeurer célibataires ou de simplement cohabiter avec leur partenaire⁸⁻¹⁰, plutôt qu'une augmentation du nombre de divorces. En effet, entre 1991 et 2020, le taux de divortialité est passé de 12,7 à 5,6 divorces pour 1 000 personnes mariées¹¹, et seulement le quart environ des mariages au Canada se sont soldés par un divorce¹². En 2019, le Canada affichait le deuxième taux brut de divortialité le plus bas parmi les pays du G7, mais la proportion la plus élevée de couples vivant en cohabitation¹¹.

La figure 2 illustre les tendances nationales en matière d'union chez les femmes à l'aide des données de l'Enquête sociale générale (ESG) de 1990 à 2017. L'une des conclusions les plus frappantes est que les femmes en âge de procréer (15 à 44 ans) sont désormais plus susceptibles de n'avoir jamais été mariées que d'être actuellement mariées. C'est chez les jeunes adultes que la baisse des taux de nuptialité est la plus marquée. Pourtant, malgré cette tendance et le fait que le Canada soit le chef de file mondial en matière d'éradication des mariages d'enfants, près de 2 300 enfants de moins de 18 ans au Canada sont officiellement mariés ou en union libre¹³.

Figure 2. Tendances en matière d'union chez les femmes de 15 à 49 ans au Canada, entre 1990 et 2017



Source : Enquête sociale générale de 1990 à 2017 (calculs des autrices).

La **cohabitation** est un terme général désignant une vie conjugale où le couple vit sous le même toit.

L'**union libre** désigne les couples qui ont entretenu ou entretiennent une relation assimilable à un mariage pendant un certain nombre d'années ou qui ont un enfant en commun.

Malgré la popularité croissante au pays de la vie en cohabitation ou en union libre, les femmes demeuraient plus de deux fois plus susceptibles d'être mariées que de vivre en cohabitation ou en union libre en 2017 (figure 2). Il apparaît donc, à l'exception notable du Québec, que la cohabitation n'est pas devenue une alternative privilégiée au mariage. Elle agirait plutôt comme un prélude au mariage, alors qu'environ 40 % des couples mariés vivent en cohabitation avant de se marier⁸.

Moins de femmes ont également déjà été mariées, étant actuellement divorcées ou veuves. Cette baisse est principalement attribuable aux fortes diminutions des taux de divortialité chez les adultes de moins de 35 ans. En revanche, depuis 1991, on observe une légère augmentation du nombre de divorces chez les personnes de 50 ans et plus^{8, 12}, bien que cette augmentation des « divorces gris » semble s'être estompée, comme en témoignent les plus récentes données¹¹.

Les données sur les tendances d'autres types d'unions, notamment les unions entre personnes de même genre, transgenres ou non binaires, les couples « vivant chacun chez soi » (VCCS) et les unions polyamoureuses, demeurent limitées. Le Canada a été l'un des premiers pays à recueillir des données de recensement sur les couples de même sexe vivant en cohabitation (2001), les couples de même sexe mariés (2006) et la diversité des genres (2021). Entre 2006 et 2016, le nombre recensé de couples de même sexe a augmenté de plus de 60 %¹⁴. Le mariage est par ailleurs beaucoup plus fréquent chez les couples de sexe différent¹⁵. En 2021, plus des trois quarts (77,8 %) des couples de genre différent étaient mariés, comparativement à 37,3 % des couples de même genre^a.

^a Depuis le Recensement de 2021, Statistique Canada a remplacé l'expression « même sexe » par « même genre » lorsqu'il est question de la diversité de genre des couples.

Le Recensement de 2021 a également montré que 0,4 % des couples (32 205 couples) au Canada comptaient au moins une personne transgenre ou non binaire, et que 1,1 % des couples (95 435 couples) se disaient de même genre⁹. La proportion de couples « vivant chacun chez soi » a augmenté, en particulier chez les jeunes adultes. En 2021, 29 % des adultes de 20 à 34 ans entretenaient une relation de couple, sans toutefois cohabiter avec leur partenaire⁹. Nous ne disposons à ce jour d'aucunes données représentatives à l'échelle nationale qui rendent compte des relations impliquant de multiples partenaires. Certaines données probantes indiquent cependant que les membres de certains groupes religieux forment couramment des unions polygames. Dans les régions métropolitaines, les unions polyamoureuses sont en augmentation, en particulier chez les jeunes adultes¹⁶.

Comme en témoignent ces statistiques, on observe une évolution des relations conjugales au pays. Le mariage traditionnel entre personnes de genre différent n'est plus considéré comme l'unique option. Au contraire, un nombre croissant de personnes choisissent de demeurer célibataires ou de former des relations personnalisées qui correspondent mieux à leur mode de vie, à leurs croyances idéologiques, à leurs préférences sexuelles, de même qu'à leur situation socioéconomique.

Qui élève les enfants?

En raison de tels changements dans la formation des unions, davantage d'enfants au Canada naissent et grandissent en dehors de familles traditionnelles composées de deux parents mariés de genre différent. La proportion d'enfants nés de mères non mariées a considérablement augmenté, passant de 18 % en 1990 à 32 % en 2017 (calculs des autrices à partir des données des ESG de 1990 et de 2017 sur les enfants de 0 à 17 ans). La plupart de ces enfants sont nés de couples vivant en cohabitation, certains d'entre eux s'étant mariés après la naissance de l'enfant. Le statut socioéconomique est toutefois étroitement lié à la situation matrimoniale des parents. Les couples

sans diplômes de baccalauréat sont beaucoup plus susceptibles d'avoir un enfant en union libre que leurs homologues titulaires d'un diplôme d'études supérieures¹⁷.

Parmi les enfants de 0 à 14 ans, environ un sur cinq vivait avec un parent seul en 2021, une proportion qui demeure stable depuis 2006^{18, 19}. Bien que la plupart des familles monoparentales demeurent dirigées par des femmes, la proportion de familles monoparentales dirigées par des pères est passée de 14 % en 1981 à 21 % en 2021¹⁹. Les proportions élevées de remariages et de fécondité multipartenaire ont également complexifié les modes de cohabitation des enfants qui sont de plus en plus susceptibles de partager leur foyer avec des beaux-parents et des demi-frères et demi-sœurs biologiques ou par alliance. Les hommes et les femmes ont souvent des enfants avec plus d'un partenaire. Parmi les parents ayant deux enfants ou plus, 10,6 % des hommes et 13,1 % des femmes ont des enfants de plus d'un partenaire²⁰.

Les familles recomposées, qui représentent 12 % des couples avec enfants, sont plus de quatre fois plus fréquentes chez les couples vivant en cohabitation que chez les couples mariés avec enfants (31 % contre 7 % respectivement). On observe également davantage de familles recomposées chez les couples de même genre (39 %) que chez les couples non binaires (22 %), les couples transgenres (16 %) et les couples de genre différent (12 %)⁹. Les couples de même genre sont moins susceptibles d'avoir des enfants à la maison que les couples de genre différent (15 % contre 50 %). Parmi les couples de même genre ayant des enfants, la grande majorité (79 %) est composée de deux femmes⁸. Néanmoins, les hommes gais ayant des enfants de moins de 12 ans à la maison sont plus susceptibles d'être mariés que les hommes hétérosexuels ayant des enfants, soulignant ainsi l'importance du mariage (par opposition à la cohabitation) lorsque les deux parents sont de genre masculin¹⁵. Tous ces changements mettent en relief la croissante diversité et fluidité dans les modes de cohabitation des enfants au fil du temps.

Variations dans les changements observés chez les familles autochtones, les familles issues de minorités visibles et les familles immigrantes

Diversité en matière de fécondité

Les préférences et les comportements en matière de fécondité reflètent la diversité de l'héritage racial, ethnique et culturel du Canada. Ce dernier accueille des personnes immigrantes de partout dans le monde. En 2021, plus de 23 % de la population canadienne était issue de l'étranger. Or, la fécondité est généralement plus élevée chez les personnes immigrantes que chez les personnes nées au pays²¹, bien qu'elle varie en fonction du lieu d'origine. Lors du Recensement de 2001, les personnes immigrantes d'Europe de l'Est et d'Asie de l'Est présentaient une fécondité inférieure à celle des personnes nées au Canada, alors que les personnes provenant d'Asie du Sud et d'Afrique affichaient une fécondité supérieure²². La fécondité des futures personnes immigrantes dépendra de leur lieu d'origine, qui a certes évolué au cours des dernières décennies. La fécondité des personnes immigrantes a tendance à se rapprocher de celles des personnes nées au pays lorsqu'elles y vivent depuis longtemps ainsi que d'une génération à l'autre. Les femmes ayant immigré avant l'âge de six ans présentent essentiellement la même fécondité que les femmes nées au Canada²³, et les immigrantes de la deuxième génération (c'est-à-dire les filles de parents immigrants) ont une fécondité inférieure ou similaire à celle des femmes nées au pays²².

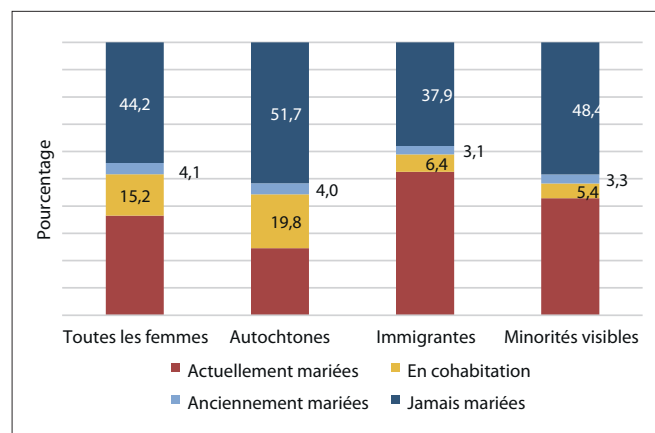
On observe des variations similaires de la fécondité en fonction de l'origine ethnique chez les femmes qui disent appartenir à une minorité visible^b. Par exemple, dans les recensements de 1996 et 2001, l'ISF était plus bas chez les Coréennes, les Chinoises et les Japonaises que chez les femmes non issues d'une minorité visible²³. De plus, la diminution de l'ISF entre 1996 et 2001 était plus importante dans l'ensemble des groupes de minorités visibles que chez les femmes ne s'identifiant à aucune

minorité visible, excepté chez les Coréennes, chez qui il n'y a pratiquement pas eu de changement. Ainsi, ni les immigrantes ni les minorités ethniques au Canada n'affichent une fécondité exceptionnellement élevée. En revanche, la fécondité est plus élevée chez les Autochtones, qui représentent environ 5 % de la population totale du Canada, à savoir les Premières Nations, les Métis et les Inuits²⁴. En 2016, l'ISF chez les femmes se disant autochtones était de 1,9 enfant par femme, comparativement à seulement 1,6 chez les femmes non autochtones.

Diversité des statuts conjugaux actuels

La figure 3 illustre la situation conjugale des femmes en 2017, en fonction de leur statut d'Autochtones ou d'immigrantes ou de leur appartenance à une minorité visible. Environ la moitié des femmes se disant autochtones ou affirmant appartenir à une minorité visible étaient célibataires et n'avaient jamais été mariées, ce qui peut par ailleurs s'expliquer par leur plus jeune âge. En comparaison avec l'ensemble des femmes au Canada, les immigrantes étaient plus susceptibles d'être officiellement mariées, ce qui était le cas de plus de la moitié d'entre elles (53 %) ⁸.

Figure 3. État matrimonial des femmes de 15 à 49 ans qui sont autochtones, immigrantes ou issues de minorités visibles, Canada, 2017



Source : Enquête sociale générale de 2017 (calculs des autrices).

^b Le gouvernement du Canada définit les minorités visibles comme « les personnes, autres que les Autochtones, qui ne sont pas de race blanche ou qui n'ont pas la peau blanche. »

Évolution et diversité des familles au Canada

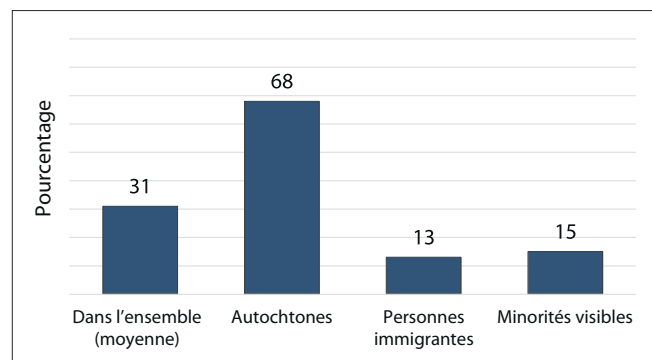
La vie en cohabitation était relativement courante chez les femmes autochtones (20 %) et peu fréquente chez les femmes appartenant à une minorité visible (5 %) ou immigrantes (6 %). De telles différences en matière d'union sont probablement liées au plus jeune âge des femmes autochtones et aux taux de pauvreté plus élevés dans leurs communautés. Les différences culturelles et une reconnaissance limitée sur les plans social et légal pourraient expliquer les faibles taux de cohabitation chez les personnes immigrantes. La proportion de personnes anciennement mariées, notamment celles qui sont divorcées ou veuves, demeurait faible et variait très peu d'un groupe à l'autre.

Diversité des modes de cohabitation des enfants

De telles différences en matière d'union et de fécondité ont des répercussions sur l'endroit où naissent et grandissent les enfants. L'analyse des données de l'ESG de 2017 sur les enfants âgés de 0 à 17 ans montre qu'en moyenne, près du tiers (31 %) des enfants étaient nés hors mariage (figure 4). En comparaison, relativement peu d'enfants de parents immigrants (13 %) ou issus de minorités visibles (15 %) étaient nés hors mariage, ce qui était par ailleurs le cas de plus des deux tiers des enfants autochtones.

Comme l'illustre la figure 3 (ci-dessus), la plupart de ces naissances hors mariage ont eu lieu au sein de couples vivant en cohabitation. D'autres études montrent qu'au-delà du tiers des enfants autochtones

Figure 4. Pourcentage des naissances hors mariage (enfants de 0 à 17), Canada, 2017



Source : Enquête sociale générale de 2017 (calculs des autrices).

vivent au sein d'un ménage monoparental, alors que plus de la moitié résident avec deux parents vivant en cohabitation ou mariés²⁴. Les enfants autochtones (14 %) sont également plus susceptibles que leurs homologues non autochtones (9 %) de vivre avec au moins un grand-parent. La plupart de ces ménages (78 %) sont multigénérationnels et comptent au moins un parent en cohabitation.

Le lieu de résidence influence la constitution du ménage**Diversité à travers les provinces et territoires**

Au Canada, ce sont principalement les provinces et territoires qui sont responsables des programmes sociaux et familiaux, notamment ceux liés à l'éducation et à la santé. Chaque province et territoire a une histoire, une culture et un contexte politique qui lui sont propres. Il n'est donc pas très surprenant que les comportements familiaux varient considérablement d'une région à l'autre, voire au sein d'une même région^{26, 27}. L'Alberta, le Québec et le Nunavut présentent une fécondité relativement élevée^{28, 29}. À l'inverse, c'est en Colombie-Britannique qu'elle est la plus faible, à savoir 1,11 naissance par femme en 2022⁴. Les chercheuses et chercheurs attribuent ces variations provinciales à des différences en matière de composition démographique et d'encadrement institutionnel. Par exemple, la fiscalité plus avantageuse et les revenus plus élevés, principalement générés par l'industrie pétrolière, sont souvent associés à une fécondité plus élevée en Alberta³⁰. Par ailleurs, si les politiques généreuses en matière de congé parental et les programmes subventionnés liés à la garde des enfants sont censés favoriser une plus grande fécondité au Québec, leurs effets semblent plutôt modestes²⁶.

Le Québec se distingue également du reste du Canada par ses taux de cohabitation considérablement plus élevés, que ce soit avec ou sans enfants. Au Québec, près du tiers (31 %) des adultes de 25 à 64 ans vivent en cohabitation, alors que dans les provinces de l'Atlantique, qui présentent le deuxième taux de cohabitation le plus élevé (à l'exclusion des territoires), seulement 15 % des adultes ont opté pour ce mode de vie⁸.

Évolution et diversité des familles au Canada

Il importe de noter qu'au Québec, il est de plus en plus courant d'élever des enfants au sein d'unions libres, ce qui semble indiquer que la vie en cohabitation constitue une alternative au mariage^{9, 27, 31}. Dans d'autres régions du pays, malgré la popularité croissante de la cohabitation, le mariage demeure le type d'union le plus courant pour avoir et élever des enfants⁹, alors que la cohabitation est souvent considérée comme le prélude au mariage^{27, 31}. Si de nombreuses études ont révélé la place importante de la cohabitation au Québec, celle-ci est en fait plus courante dans le territoire du Nunavut, où plus de la moitié (52 %) des couples vivent en cohabitation⁹. Les données sur la cohabitation – ou sur le type d'union, de façon plus générale – dans les territoires sont peu nombreuses, en partie parce que d'importantes enquêtes sur les familles au Canada, comme l'ESG, ne tiennent pas compte des territoires. Enfin, si les taux de divortialité ont diminué dans l'ensemble des provinces et territoires, c'est au Yukon et en Alberta qu'ils sont les plus élevés¹¹.

Diversité à travers les régions rurales et urbaines

Si les variations en matière de fécondité et de structures familiales entre les provinces et territoires sont bien documentées, d'autres disparités géographiques ont été moins étudiées. La population des régions rurales étant plus âgée, les couples ruraux sont moins susceptibles que les couples urbains (ceux qui vivent dans les régions métropolitaines de recensement et les agglomérations de recensement) de compter au moins un enfant à la maison⁹. Or, de telles différences dans les caractéristiques familiales ne reflètent pas nécessairement les différences en matière de fécondité. Une étude récente a en effet montré que les taux de fécondité sont près de 50 % plus élevés dans les populations rurales que dans les populations urbaines au Canada³².

Face aux préoccupations croissantes que suscitent les faibles taux de fécondité au pays, une meilleure compréhension des raisons pour lesquelles les femmes rurales présentent une fécondité nettement plus élevée nous permettra d'élaborer des politiques familiales plus efficaces. Cette étude a également montré que les femmes rurales (22,1 %) sont plus susceptibles que les femmes urbaines (14,1 %) de vivre une relation en cohabitation. De même, les enfants ruraux (41,3 %) sont plus susceptibles que les enfants urbains (30,1 %) de naître hors mariage.

Alors que de tels résultats peuvent sembler surprenants, une analyse plus approfondie montre que cette fréquente cohabitation et mise au monde d'enfants hors mariage s'expliquent en grande partie par la diversité ethnique limitée et le nombre moins élevé de personnes immigrantes dans les régions rurales³².

Pourquoi se préoccuper des familles

Les familles contribuent de manière cruciale au bien-être de leurs membres en leur apportant un soutien social, émotionnel, financier et physique. De tels soins sont particulièrement importants pour les enfants de moins de 15 ans. En 2022, 29 % de la population canadienne de 15 ans et plus fournissait des soins non rémunérés à des enfants³³. C'est aux familles qu'incombe la responsabilité de la santé physique et mentale des enfants ainsi que de leur développement social et affectif. Les familles façonnent également en grande partie les parcours éducatifs et professionnels des enfants, jouant ainsi un rôle déterminant dans la transmission de la pauvreté d'une génération à l'autre ou de la mobilité sociale ascendante. Puisque la diversité des structures familiales entraîne une diversité de défis, les structures familiales dans lesquelles les enfants naissent et grandissent ont une influence sur leur bien-être.

Si les données canadiennes à ce sujet demeurent limitées, de nombreuses études étatsuniennes montrent que les enfants vivant avec des parents jamais mariés, divorcés ou en cohabitation ont tendance à présenter de moins bons résultats en matière d'éducation, de santé et de comportement que les enfants vivant au sein de ménages biparentaux mariés³⁴⁻³⁸. Cela s'explique en partie par le fait que les enfants vivant avec deux parents mariés sont beaucoup moins susceptibles de vivre dans la pauvreté³⁹. L'infériorité des revenus des ménages ne permet toutefois pas d'expliquer toutes ces différences, ce qui semble indiquer que le temps parental limité et les tensions dans les relations familiales peuvent être d'importants facteurs d'inégalités. Les parents qui divorcent, par exemple, vivent généralement des tensions et des conflits avant la dissolution de leur union. Au Canada, le divorce des parents a tendance à avoir des conséquences importantes sur la santé mentale des enfants, et certains de ces effets négatifs étaient déjà perceptibles avant le divorce^{40, 41}. D'autres familles, notamment celles où les deux parents

travaillent à temps plein et celles dirigées par des mères monoparentales, ont tendance à manquer de temps à consacrer aux enfants.

Puisque les familles qui élèvent des enfants ont changé, nos politiques familiales, sociales, sanitaires et économiques doivent elles aussi évoluer. Offrir des prestations parentales, telles qu'un congé parental, des services de garde subventionnés et des crédits d'impôt, accessibles à toutes les familles de manière équitable, constitue une

première étape essentielle. Il faut en outre veiller à ce que les politiques soient adaptées aux besoins des nouvelles structures familiales et à ce que toutes les familles puissent accéder aux programmes familiaux et en bénéficier de manière équitable. Pour favoriser le bien-être de tous les membres de la famille, que ce soit au sein d'un ménage traditionnel biparental et marié ou d'un autre type d'union, les politiques doivent être adaptées aux diverses formes de familles.

Références

- ¹ Billari, F. C., et Kohler, H.-P. (2004). Patterns of low and lowest-low fertility in Europe. *Population Studies*, 58(2), 161-176. <https://doi.org/10.1080/0032472042000213695>
- ² Heuveline, P., et Timberlake, J. M. (2004). The role of cohabitation in family formation: The United States in comparative perspective. *Journal of Marriage and Family*, 66(5), 1214-1230. <https://doi.org/10.1111/j.0022-2445.2004.00088.x>
- ³ Lesthaeghe, R. (2020). The second demographic transition, 1986-2020: Sub-replacement fertility and rising cohabitation—a global update. *Genus*, 76(1), 10. <https://doi.org/10.1186/s41118-020-00077-4>
- ⁴ Statistique Canada. (2023). Tableau 13-10-0418-01 Taux brut de natalité, taux de fécondité par groupe d'âge et indice synthétique de fécondité (naissances vivantes). <https://doi.org/10.25318/1310041801-fra>
- ⁵ Human Fertility Database. (2023). Max Planck Institute for Demographic Research (Allemagne) and Vienna Institute of Demography (Autriche). <http://www.humanfertility.org>
- ⁶ Statistique Canada. (2023). Histoire de famille : Avoir ou ne pas avoir d'enfants : telle est la question! <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/11-627-m/11-627-m2023006-fra.htm>
- ⁷ Statistique Canada. (2022). Moins de « Oui, je le veux » : baisse historique des nouveaux mariages durant la première année de la pandémie. *Le Quotidien*. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/221114/dq221114b-fra.htm>
- ⁸ Statistique Canada. (2019). Histoire de famille : vivre en union libre, être marié, séparé ou divorcé au Canada. *Le Quotidien*. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/190501/dq190501b-fra.htm>
- ⁹ Statistique Canada. (2022). État de l'union : Le Canada chef de file du G7 avec près du quart des couples vivant en union libre, en raison du Québec. *Le Quotidien*. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/220713/dq220713b-fra.htm>
- ¹⁰ Kerr, D., Moyser, M., et Beaujot, R. (2006). Marriage and cohabitation: Demographic and socioeconomic differences in Quebec and Canada. *Canadian Studies in Population*, 33(1), 1. <https://doi.org/10.25336/P6ZS5H>
- ¹¹ Statistique Canada. (2022). Regard sur cinquante ans de divorces au Canada, 1970 à 2020. *Le Quotidien*. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/220309/dq220309a-fra.htm>
- ¹² Margolis, R., Choi, Y., Hou, F., et Haan, M. (2019). Capturing trends in Canadian divorce in an era without vital statistics. *Demographic Research*, 41, 52, 1453-1478. <https://doi.org/10.4054/DemRes.2019.41.52>
- ¹³ Koski, A., et Clark, S. (2021). Child marriage in Canada. *Population and Development Review*, 47(1), 57-78. <https://doi.org/10.1111/padr.12369>
- ¹⁴ Statistique Canada. (2021). Caractéristiques de la famille et du ménage des personnes lesbiennes, gaies et bisexuelles au Canada. *Les faits, tout simplement!* <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/89-28-0001/2018001/article/00021-fra.htm>
- ¹⁵ Waite, S., Denier, N., et Pajovic, V. (2021). Who's hitched? Lesbian, gay, bisexual, and heterosexual partnering in Canada. *Canadian Studies in Population*, 48(4), 403-439. <https://doi.org/10.1007/s42650-021-00059-7>
- ¹⁶ Boyd, J.-P. (2017). Le polyamour au Canada : étude d'une structure familiale émergente. L'Institut Vanier de la famille. <https://institutvanier.ca/resource/le-polyamour-au-canada-etude-dune-structure-familiale-emergente/>

- ¹⁷ Wright, L. (2019). Union transitions and fertility within first premarital cohabitations in Canada: Diverging patterns by education? *Demography*, 56(1), 151-167. <https://doi.org/10.1007/s13524-018-0741-0>
- ¹⁸ Ménard, F.-P., Lathe, H., Martel, L., et Hallman, S. (2017). Portrait de la vie familiale des enfants au Canada en 2016. *Recensement en bref*. <https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/as-sa/98-200-x/2016006/98-200-x2016006-fra.cfm>
- ¹⁹ Statistique Canada. (2022). Seul chez soi : Le nombre de personnes vivant seules est plus élevé que jamais, mais les colocataires sont le type de ménage qui connaît la plus forte croissance. *Le Quotidien*. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/220713/dq220713a-fra.htm>
- ²⁰ Fostik, A., et Le Bourdais, C. (2020). Regional variations in multiple-partner fertility in Canada. *Canadian Studies in Population*, 47(1), 73-95. <https://doi.org/10.1007/s42650-020-00024-w>
- ²¹ Adsera, A., et Ferrer, A. (2014). Factors influencing the fertility choices of child immigrants in Canada. *Population Studies*, 68(1), 65-79. <https://doi.org/10.1080/00324728.2013.802007>
- ²² Bélanger, A., et Gilbert, S. (2003). La fécondité des immigrantes et de leurs filles nées au Canada. *Rapport sur l'état de la population du Canada*, 91-209-X20020009227, 135-161. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/fr/catalogue/91-209-X20020009227>
- ²³ Caron Malenfant, E., et Bélanger, A. (2006). La fécondité des femmes de minorités visibles au Canada. *Rapport sur l'état de la population du Canada*. 91-209-X20030009188, 79-96. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/fr/catalogue/91-209-X20030009188>
- ²⁴ Statistique Canada. (2022). La population autochtone continue de croître et est beaucoup plus jeune que la population non autochtone, malgré un ralentissement de son rythme de croissance. *Le Quotidien*. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/220921/dq220921a-fra.htm>
- ²⁵ Statistique Canada. (2012). Les femmes autochtones au Canada : profil statistique d'après le Recensement de 2006 <https://publications.gc.ca/site/fra/9.639797/publication.html>
- ²⁶ Beaujot, R., Du, C. J., et Ravanera, Z. (2013). Family policies in Quebec and the rest of Canada: Implications for fertility, child-care, women's paid work, and child development indicators. *Analyse de politiques*, 221-240. <https://doi.org/10.3138/CPP.39.2.221>
- ²⁷ Laplante, B., et Fostik, A. L. (2016). Cohabitation and marriage in Canada: The geography, law and politics of competing views on gender equality. Dans A. Esteve et R. J. Lesthaeghe (Dir.), *Cohabitation and Marriage in the Americas: Geo-Historical Legacies and New Trends* (pp. 59-100). Springer. <https://doi.org/10.1007/978-3-319-31442-6>
- ²⁸ Brauner-Otto, S. R. (2016). Canadian fertility trends and policies: A story of regional variation. Dans R. R. Rindfuss et M. K. Choe (Dir.), *Low Fertility, Institutions, and their Policies: Variations Across Industrialized Countries* (pp. 99-130). Springer International Publishing. <https://link.springer.com/book/10.1007/978-3-319-32997-0>
- ²⁹ Rindfuss, R. R., Choe, M. K., et Brauner-Otto, S. R. (2016). The emergence of two distinct fertility regimes in economically advanced countries. *Population Research and Policy Review*, 35(3), 287-304. <https://doi.org/10.1007/s11113-016-9387-z>
- ³⁰ Trovato, F. (2010). Fertility in Alberta in a context of rapid economic growth, 1997-2007. *Canadian Studies in Population*, 37(3-4). <https://doi.org/10.25336/P6660X>
- ³¹ Laplante, B. (2014). Normative groups: The rise of the formation of the first union through cohabitation in Quebec, a comparative approach. *Population Research and Policy Review*, 33(2), 257-285. <https://doi.org/10.1007/s11113-013-9279-4>
- ³² Clark, S., Brooks, M. M., Helou, A.-M., et Rachel, M. (2024). Are rural areas holdouts in the second demographic transition? Evidence from Canada and the United States. *Demography*, 61(2), 541-568. <https://doi.org/10.1215/00703370-11237867>
- ³³ Statistique Canada. (2022). Plus de la moitié des femmes s'occupent des enfants ou des adultes dépendants de soins au Canada, 2022. *Le Quotidien*. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/221108/dq221108b-fra.htm>
- ³⁴ Amato, P. R. (2014). The consequences of divorce for adults and children: An update. *Društvena istraživanja*, 23(1), 5-24. <https://doi.org/10.5559/di.23.1.01>
- ³⁵ Brown, S. L. (2004). Family structure and child well-being: The significance of parental cohabitation. *Journal of Marriage and Family*, 66(2), 351-367. <https://doi.org/10.1111/j.1741-3737.2004.00025.x>
- ³⁶ Bzostek, S. H., et Berger, L. M. (2017). Family structure experiences and child socioemotional development during the first nine years of life: Examining heterogeneity by family structure at birth. *Demography*, 54(2), 513-540. <https://doi.org/10.1007/s13524-017-0563-5>
- ³⁷ Kearney, M. S. (2023). *The two-parent privilege: How Americans stopped getting married and started falling behind*. The University of Chicago Press. <https://press.uchicago.edu/ucp/books/book/chicago/T/bo205550079.html>

Évolution et diversité des familles au Canada

³⁸ Panico, L., Bartley, M., Kelly, Y. J., McMunn, A., et Sacker, A. (2019). Family structure trajectories and early child health in the UK: Pathways to health. *Social Science & Medicine*, 232, 220-229. <https://doi.org/10.1016/j.socscimed.2019.05.006>

³⁹ McLanahan, S. (2004). Diverging destinies: How children are faring under the second demographic transition. *Demography*, 41(4), 607-627. <https://www.jstor.org/stable/1515222>

⁴⁰ Strohschein, L. (2005). Parental divorce and child mental health trajectories. *Journal of Marriage and Family*, 67(5), 1286-1300. <https://doi.org/10.1111/j.1741-3737.2005.00217.x>

⁴¹ Strohschein, L. (2012). Parental divorce and child mental health: Accounting for predisruption differences. *Journal of Divorce & Remarriage*, 53(6), 489-502. <https://doi.org/10.1080/10502556.2012.682903>

Shelley Clark, démographe affiliée à l'Université McGill, mène des recherches sur le genre, la santé et les périodes transitoires de la vie. Elle a également été directrice fondatrice du Centre on Population Dynamics de l'Université McGill.

Sarah R. Brauner-Otto, démographe sociale affiliée à l'Université McGill, étudie les changements familiaux à travers le monde en mettant l'accent sur la relation entre le contexte social (p. ex. les écoles, les organismes communautaires) et les comportements démographiques au cours de la vie.

Mahjoube AmaniChakani, doctorante en sociologie à l'Université McGill, se spécialise dans la dynamique des populations. Elle est titulaire d'une maîtrise en sciences sociales et démographie de l'Université de Téhéran portant sur la migration et les déplacements.

Remerciements

Les autrices tiennent à remercier Ann-Marie Helou (Université McGill) pour sa contribution aux recherches, ainsi que l'Institut Vanier de la famille et le Conseil de recherches en sciences humaines pour leur soutien financier (Subventions Savoir n^{os} 435-2019-1117 et 435-2022-0764).

L'Institut Vanier de la famille est un cercle de réflexion national et indépendant voué à l'amélioration du bien-être des familles en favorisant l'accessibilité et la pertinence de l'information. Occupant une place centrale au carrefour des réseaux éducatifs, de recherche, de politiques publiques et d'organismes qui s'intéressent à la famille, l'Institut s'emploie à communiquer des données factuelles et à accroître la compréhension à l'égard des familles au Canada, dans toute leur diversité. Ce faisant, il contribue à la prise de décisions fondées sur des éléments probants pour améliorer leur bien-être.

L'Institut Vanier de la famille
94, promenade CentrepoinTE
Ottawa (Ontario) K2G 6B1
613-228-8500
info@institutvanier.ca
www.institutvanier.ca



Cette publication est autorisée par [Creative Commons - Attribution de licence - Pas d'utilisation commerciale 4.0 International](https://creativecommons.org/licenses/by-nc/4.0/).

Comment citer ce document :

Clark, S., Brauner-Otto, S. R., et AmaniChakani, M. (2024). *Évolution et diversité des familles au Canada* [Document d'information]. L'Institut Vanier de la famille. <https://doi.org/10.61959/c3876856s>

© 2024 L'Institut Vanier de la famille